

Tribunal judiciaire de Paris  
Greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières  
Audience d'adjudication du jeudi 12 juin 2025 à 14H00

IMMEUBLE SIS : Paris 19<sup>ème</sup>. 6 Allée des Eiders, cadastré Section BL n°59,  
lots de copropriété 1594 (cave), 1676 (parking) et 7412 (appartement)

Dépôt du cahier des charges : le 29 février 2024

N° de dépôt : RG N° 24/00064 – N° Portalis 352J-W-B7I-C4IAO

**DIRE**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq et le

*jeudi 03 avril 2025*

Au greffe du Tribunal judiciaire et par devant Nous Greffier soussigné,

**A COMPARU**

**La SELARL TMDLS - AVOCATS**, prise en la personne de Maître Nicolas Tavieaux Moro, société d'avocats inscrite au Barreau de Paris, demeurant 72 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS, Tél: 01.47.20.17.48 – Mail : [ntavieauxmoro@tmdls.fr](mailto:ntavieauxmoro@tmdls.fr) ; Vestiaire J 130, avocat de :

**La société CREDIT FONCIER DE FRANCE**, société anonyme à conseil d'administration, au capital de 1.331.400.718,80€, ayant son siège social sis 182 avenue de France - 75013 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 542 029 848, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

**LEQUEL NOUS A DIT :**

Que dans le cahier des conditions de la vente déposé le 29 février 2024, sous les dispositions particulières, au paragraphe « *IDENTITE DU SYNDIC* », en lieu te place de « *Le syndic en charge de la gestion de la copropriété est le Cabinet GRATADE situé 80 rue Anatole France – CS 50220 - 92593 Levallois-Perret* », il convient de lire ceci :

« *Les syndics en charge de la gestion de la copropriété sont :*

- *le syndic ATRIUM GESTION PARIS 17, SAS au capital de 50.000 €, enregistrée au RCS de Paris sous le n°834 956 922, dont le siège social est situé 16 rue Jacques Bingen – 75017 PARIS, représentant le **Syndicat des copropriétaires principal** de l'immeuble « Résidence Les Eiders », 10-14 bis rue de Cambrai, 145 et 151 avenue de Flandres, 62-64 bis rue de l'Ourcq – 75019 PARIS*
- *le syndic GRATADE, SAS au capital de 134.280 €, enregistrée au RCS de Nanterre sous le n°592 039 705, dont le siège social est situé 80 rue Anatole France – CS 50220 – 92593 LEVALLOIS-PERRET, représentant le **Syndicat des copropriétaires secondaire** de la Résidence Les Eiders, 10-14 bis rue de Cambrai, 145 et 151 avenue de Flandres, 62-64 bis rue de l'Ourcq – 75019 PARIS. »*

La précision suivante doit également être apportée : le **syndic GRATADE** intervient en tant que syndic **secondaire** et ne gère que le lot de copropriété **n° 7412 (l'appartement)**

Et il a signé sous toutes réserves.

**TAVIEAUX MORO-de LA SELLE**  
AVOCATS AU BARREAU DE PARIS  
72, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS  
TÉL. 01 47 20 17 48 - FAX 01 47 20 14 10  
Palais J 130